

Coller ci-dessous l'étiquette code barre correspondant à l'épreuve

ZO - 00249



270-00-766035
ESCP AEHE

Date : 30 Avril 2015

Epreuve / Sous épreuve : Eco, Socio et Hist
ESCP Europe

Code Epreuve : 270

Nombre de copies supplémentaires : 1

Note

attribuée :

13/20

Peut-on considérer que la concurrence constitue le véritable moteur de la croissance économique ?

Le départ d'Alain MONTEBOURG du gouvernement français semble donner le glas d'une politique économique dénonçant les méfaits de la concurrence (notamment internationale du fait du processus de mondialisation) dans la mesure où elle muaient non seulement à la croissance à court terme, mais également à celle de long terme puisque elle conduisait à une perte de savoir-faire préjudiciable à la croissance future (GIRAUD, La Mondialisation. Emergences et Fragmentations, 2012). Mais, avec l'arrivée d'Emmanuel MACRON à la tête du ministère de l'économie et la condamnation début 2015 d'une douzaine d'entreprises du secteur de l'entretien et de l'hygiène dont d'Oréal pour entente remise en cause d'un regain du paradigme défendu au niveau européen - à travers la politique de la concurrence - selon lequel la concurrence est facteur de croissance économique, et donc toute atteinte à la concurrence ne peut que nuire à la croissance économique, c'est-à-dire à l'augmentation sur une longue période de l'agrégrat national.

que constitue le produit intérieur brut, PIB (PERRAUD). Il s'agit donc de s'intéroger sur les liens entre la concurrence (atomisité, homogénéité, libre entière et sortie, transparence, et mobile) et la croissance économique. Le problème est donc de savoir si la concurrence en favorise l'efficience allocative et informationnelle et à la source d'une dynamique de croissance économique, ou bien si des entraves à la concurrence peuvent se justifier pour favoriser la croissance économique dans la mesure où elle ne permettrait pas de l'impulser.

Bien que l'efficience allocative et informationnelle qui implique la concurrence semble en faire le véritable moteur de la croissance économique (I), la concurrence peut toutefois dans certaines conditions n'être ni souhaitable, ni même possible, et donc empêcherait alors la dynamique de croissance (II). Finalement, ce n'est pas la concurrence au sens de CPP (concurrence pure et parfaite) qui motive la croissance économique, mais davantage la concurrence potentielle (III).

* * *

* *

*

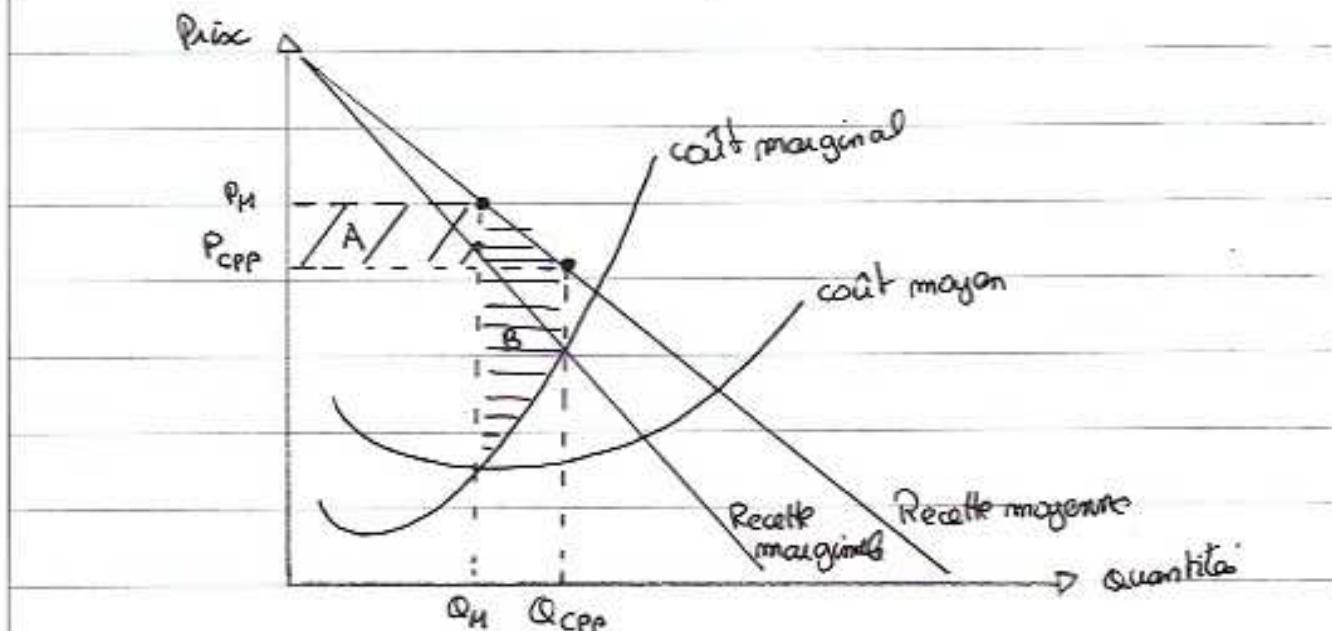
La concurrence semble être le véritable moteur de la croissance économique, puisqu'elle renforce l'efficience allocative et informationnelle (i), alors que toute structure de marché s'éloignant de la structure atomistique (notamment le monopole) semble nuire au processus de croissance économique (ii).

la concurrence est la structure de marché permettant de favoriser, si ce n'est de déclencher, le processus de croissance économique. Ce sont dans les années 60 au sein de l'école d'Harvard et à travers les travaux de MASON notamment que la concurrence apparaît être la structure de marché favorisant la croissance économique. Dans cette analyse, la structure de marché dicte les performances des firmes qui sont à l'origine du processus de croissance économique. En, pour MASON, c'est bel et bien la structure atomistique qui est la plus efficace puisqu'en empêchant les firmes d'obtenir un pouvoir de marché (mesuré notamment par l'indice LERNER qui mesure l'écart relatif du prix pratiqué au coût marginal, $L = \frac{P - C_m}{P}$), elles sont plus contraintes d'adopter le prix en vigueur sur le marché (price-taker). Cette structure de marché favorise donc une allocation optimale des ressources qui est favorable à la croissance économique, d'autant plus qu'elle incite les firmes à innover, afin de pouvoir s'abstenir pour un temps à la concurrence notamment en s'écartant de l'homogénéité des produits (concurrence monopolistique, CHAMBERLIN, 1933). Ainsi, la concurrence stimule la recherche par les entreprises de son extrême, afin de pouvoir d'obtenir un pouvoir de marché, c'est-à-dire imposer un prix supérieur à leur coût marginal. Mais, contrairement à la concurrence, l'impose aux firmes d'être la plus efficace, dès lors, la concurrence devient un véritable stimulant pour l'innovation, qui est à la base de la croissance économique. C'est parce que la concurrence conduit à la recherche d'un pouvoir de monopole que la croissance est possible selon SCHUMPETER.

Ce dernier n'hésite pas à affirmer dans son ouvrage de 1962 Capitalisme, socialisme et démocratie que le monopole (temporaire) auquel conduit le processus concurrentiel est nécessaire pour une croissance économique plus forte, de la même que les ¹�ins permettent à une voiture d'aller plus vite.² Ainsi, la concurrence est nécessaire à la dynamique de croissance, puisqu'elle incite à l'innovation qui est le moteur de la croissance économique, bien que toutes les innovations n'aient pas le même impact sur la croissance comme le souligne RENSH qui oppose aux innovations radicales, véritables moteurs de la croissance, des pseudo-innovations dites circuléntielles qui permettent simplement de maintenir la croissance sans véritablement la dynamiser. La concurrence est donc favorable à l'innovation, d'autant plus que c'est dans un cadre concurrentiel que la vérité des prix peut s'affirmer. Les firms étant profitantes, les prix témoignent bel et bien des structures de coût, ce qui est source d'efficience informationnelle, surtout si l'on considère que la "vérité des prix" permise par la concurrence est nécessaire à la coordination efficace des agents économiques (Milton FRIEDMAN, exemple du wagon jaune, émission télévisée "Free to choose", 1980). L'efficience allocative, innovationnelle et informationnelle que la concurrence implique sont les véritables moteurs de la croissance économique.

La valorisation de la concurrence est renforcée au regard des effets néfastes sur la croissance économique qu'engendre toute structure de marché qui s'éloigne de la structure oligopolistique. Dans cette perspective, l'exemple du monopole (cas extrême, la concurrence est inexistante, un seul offreur

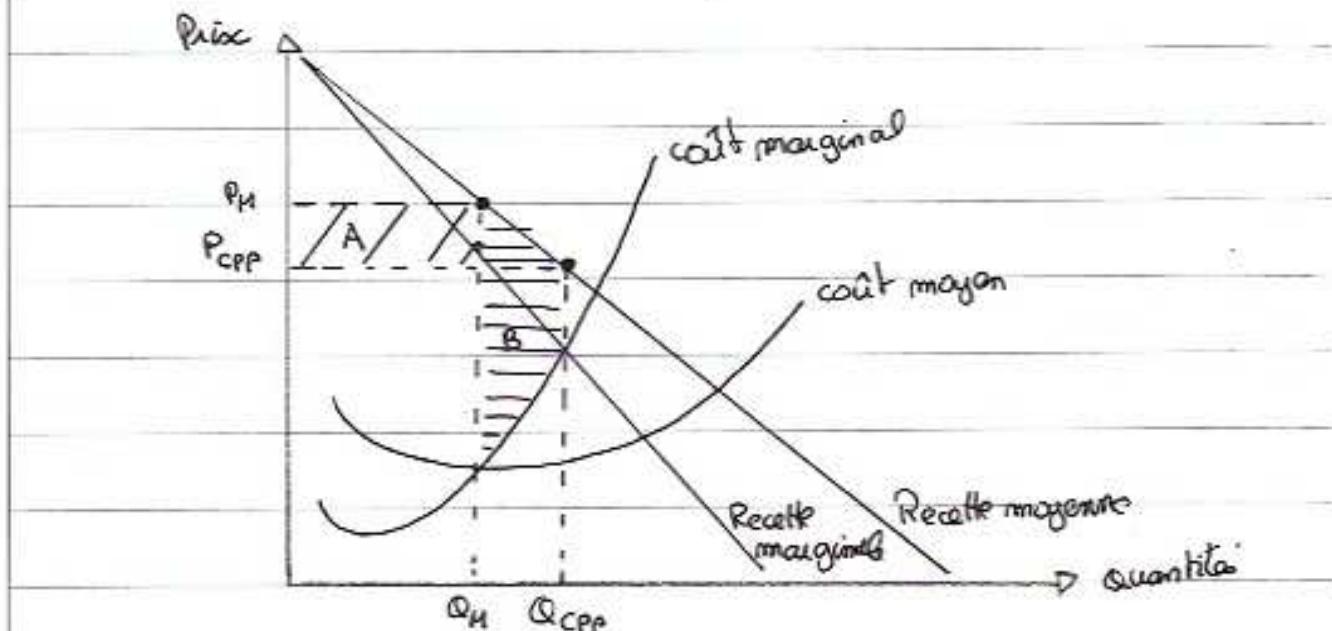
priétaire charge toute la production) est antéconomique, dans la mesure où il conduit à une inefficience allocative, productive puisque à la concurrence économique.



Les coûts du monopole

Le monopole, par la fixation d'un prix (P_M) supérieur au prix en concurrence (P_{CPP}) conduit à des coûts inefficaces pour la concurrence économique. Tout d'abord, le rectangle A ne représente pas un simple transfert des consommateurs vers les producteurs pour TULLOCK, puisque pour obtenir le pouvoir de monopole, les firms ont dû faire usage de lobbies pour faire pression sur les autorités publiques, ainsi, ce rectangle, dit de TULLOCK, est une perte séche. L'inefficience du monopole est renforcée par la perte séche que représente le rectangle (B) dit d'HABERGER puisque les consommateurs renoncent à consommer (relativement à la situation de concurrence) et les producteurs auraient pu vendre davantage de biens. Ainsi, les coûts qu'impliquent une structure s'éloignant de la structure atomistique nuisent au processus de croissance.

priétaire charge toute la production) est antéconomique, dans la mesure où il conduit à une inefficience allocative, productive puisque à la concurrence économique.



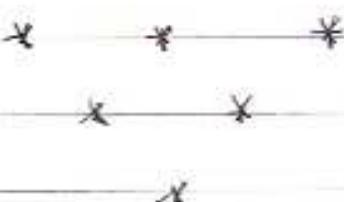
Les coûts du monopole

Le monopole, par la fixation d'un prix (P_M) supérieur au prix en concurrence (P_{CPP}) conduit à des coûts inefficaces pour la concurrence économique. Tout d'abord, le rectangle A ne représente pas un simple transfert des consommateurs vers les producteurs pour TULLOCK, puisque pour obtenir le pouvoir de monopole, les firms ont dû faire usage de lobbies pour faire pression sur les autorités publiques, ainsi, ce rectangle, dit de TULLOCK, est une perte séche. L'inefficience du monopole est renforcée par la perte séche que représente le rectangle (B) dit d'HABERGER puisque les consommateurs renoncent à consommer (relativement à la situation de concurrence) et les producteurs auraient pu vendre davantage de biens. Ainsi, les coûts qu'impliquent une structure s'éloignant de la structure atomistique nuisent au processus de croissance.

et l'inefficience allocative que mettent en avant TULLOCK et HABERGER dans leur *l'influence-X de LIEBENSTEIN (1966)*, puisque en situation de monopole la firme n'est pas incitée à réduire ses coûts puisque le prix ne se fixe pas au niveau du coût marginal, mais est défini par la firme (*price-maker*). C'est dans cette perspective que le rapport parlementaire publié en mars 2015 ^{décision} affirme ; à propos des dérives sur le prix de l'énergie d'origine nucléaire dont EDF détient le monopole et qui exige un prix de 42€ pour ^{lui} permettre d'être rentable, alors que la commission de régulation de l'électricité (CRE) impose un tarif de 38€, que le prix imposé par la CRE est "juste" et passe à la firme de d'être rentable si et seulement si elle réduit ses coûts. Ainsi, les structures de marché s'éloignent de la structure atomistique n'entraînant pas qu'un simple transfert de surplus mais une véritable perte de surplus inhérente à la croissance économique.

D'autant plus que dans une perspective progrésiste, la demande effective dicte l'offre, et l'augmentation des prix qui implique l'existence de pouvoir marché (comme le souligne l'indice de LERNER) va se traduire par une baisse de la demande justifiant une baisse de l'offre effective, c'est-à-dire une dégradation des rythmes de croissance économique. Ainsi, si l'on considère que la demande a tendance, si ce n'est naturel, au moins prédominant dans le processus de croissance économique, et que la demande se développe avec la baisse des prix (comme découlante de la demande dans la représentation du marché, MARSHALL, 1890), alors, l'effet négatif qui entoure une structure non-concurrençelle sur la demande, endommage la croissance économique.
via la hausse des prix)

Par conséquent, la concurrence est le véritable moteur de la croissance économique dans la mesure où elle maximise l'efficacité allocative productive et informationnelle, d'autant plus que les structures qui s'en éloignent tendent à se révéler plus inefficaces. Pourtant comme le montre la théorie du monopole d'innovation de SCHUMPETER, les structures non-concurren tales peuvent dans certaines conditions se révéler préférables à la concurrence.



La concurrence peut se révéler dans certains cas non souhaitable puisqu'elle mène à la croissance économique (i) voire impossible, la concurrence affecterait négativement sur la croissance économique (ii).

La concurrence n'est pas nécessairement le moteur^{de la croissance}, au sens où elle enclencherait le processus de croissance, comme le montrent les phénomènes de concentration qui ont précédé et accompagné le processus de décollage des nations comme à l'image de l'Allemagne ou du Japon (GERSCHENKRON Economic backwardness in historical perspective, 1938) de concentration sociale et fiscale pour faire une plus grande efficacité et donc favoriser la croissance économique. Dans cette perspective, WILLIAMSON (1975) justifie la concentration verticale

par les gains d'efficacité qu'elles impliquent, du fait notamment d'une réduction des coûts de transaction (coûts de signature d'un contrat, coûts d'information...) qui lui permettent de réduire les coûts de production et rende la firme plus efficace et l'allocation des ressources plus efficace. Cette intégration verticale peut s'avérer d'autant plus nécessaire que la concurrence s'appuie sur un mode de concentration de masse (mode de développement fondé selon l'Ecole de la Régulation, AGLIETTA, BOYER). C'est CHANDLER qui soutient qu'en effet que la firme concentrée verticalement est plus efficace pour répondre à une demande de masse, elle-même motivée par la dynamique de croissance. Ainsi, la concurrence n'est pas nécessairement souhaitable pour favoriser la croissance économique, puisque la concentration verticale peut s'avérer être plus efficace. Ce constat a justifié la suspension (bien que courte qu'à l'origine en avant de 1938) des lois anti-trust aux Etats-Unis dans le cadre de la réforme de Roosevelt à la suite de la crise de 1929, via notamment le National Industrial Recovery Act (NIRA, 1933). Dans cette période de difficultés économiques, et de récession, la concentration peut s'avérer favorable à la reprise de la croissance économique. De fait d'ailleurs, les difficultés liées à la crise de 2008 qui ont justifié pour la Cour d'appel l'abaissement de l'âge limite d'entrée par l'Autorité de la Concurrence (cédé en 2008) aux entreprises dans le secteur de la sidérurgie inculpé pour entente illégale. Le contexte économique peut donc justifier la concentration comme source de croissance économique, puisque la concurrence ne peut se traduire, en période de crise notamment, que par une masse

en difficultés des firmes, si ce n'est à leur liquidation (perspective liquidationniste défendue par NEILAN qui implique que la concurrence conduit cette période de crise à des difficultés et de liquidations, mais qu'elle prépare la phase de croissance suivante puisqu'elle élimine les entreprises les moins efficaces). Le contexte économique influence donc la nécessité ou non de la concurrence pour développer la croissance économique. C'est dans cette perspective, que le 6^e plan économique, sous Pompidou, affirme la volonté de favoriser l'émergence de champions nationaux, via la fusion d'entreprises, afin de leur permettre d'atteindre l'EME (échelle minimum efficace) dans un contexte de concurrence internationale. Cette défense de la concentration ne constitue pas la simple critique de la concurrence, dans la mesure où la concurrence est pour elle-même critiquée dans certains pays qui étaient pris. Cette critique de l'ouverte brutalité à la concurrence internationale est formulée par STIGLITZ dans son ouvrage de Pour la grande déillusion. Selon lui, la trop forte concurrence à laquelle ont été confrontés les pays d'Amérique latine notamment dans les années 1970-80, a conduit à fragiliser la croissance économique et à la rendre instable (ce qui signifie qu'elle ruine la croissance économique, puisque celle-ci est par définition une évolution de long terme). La concurrence peut dans certains cas ne pas être la moteur de la croissance économique, et ainsi la concentration (marché vertical) peut se révéler plus efficace, alors même que la concurrence fragilisait le processus de croissance économique. Ainsi, la concurrence n'est pas nécessairement souhaitable pour favoriser le processus de

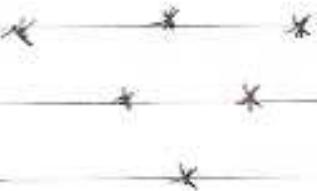
croissance économique.

Oùais la concurrence peut également ne pas être possible, et donc son absence me mènerait pas à la croissance économique, alors que le redoublement prouverait lui-même, de l'usage de 000 \$.

Il conduit à une concentration du secteur bancaire qui semble préférable, dans la mesure où c'est la forte concurrence liée à la forte atomisation du secteur bancaire qui a favorisé la contagion de la défiance dans le secteur, qui a fini conduite à la grande Récession de 2008. Alors que l'un secteur bancaire concentré peut avec banques de moindre taille, de discuter afin de limiter toute contagion de la défiance mutuelle, ainsi, la concurrence en dommagerait la croissance économique, alors que la concentration peut dans le secteur bancaire notamment limiter l'impact négatif des chocs bancaires sur la sphère réelle puisque la défiance générée entre banques nuit au canal du crédit et du refinancement bancaire. Oùais, la concurrence peut également n'être pas souhaitable dans la mesure où elle n'est pas possible, c'est ce que met en avant庇GOU (Economics of Welfare, 1920) en définissant le "monopole naturel" comme la structure de marché la plus efficace au regard de la structure de coûts, et notamment du fait des rendements croissants qui caractérisent le secteur bancaire. Veut-on introduire à tout prix la structure de concurrence est alors impossible, ou conduirait à l'émergence de faibles inefficacités qui ne seraient pas rentables, ce qui implique une inefficacité allocative qui s'oppose au processus de croissance économique.

Par conséquent, la concurrence n'est pas

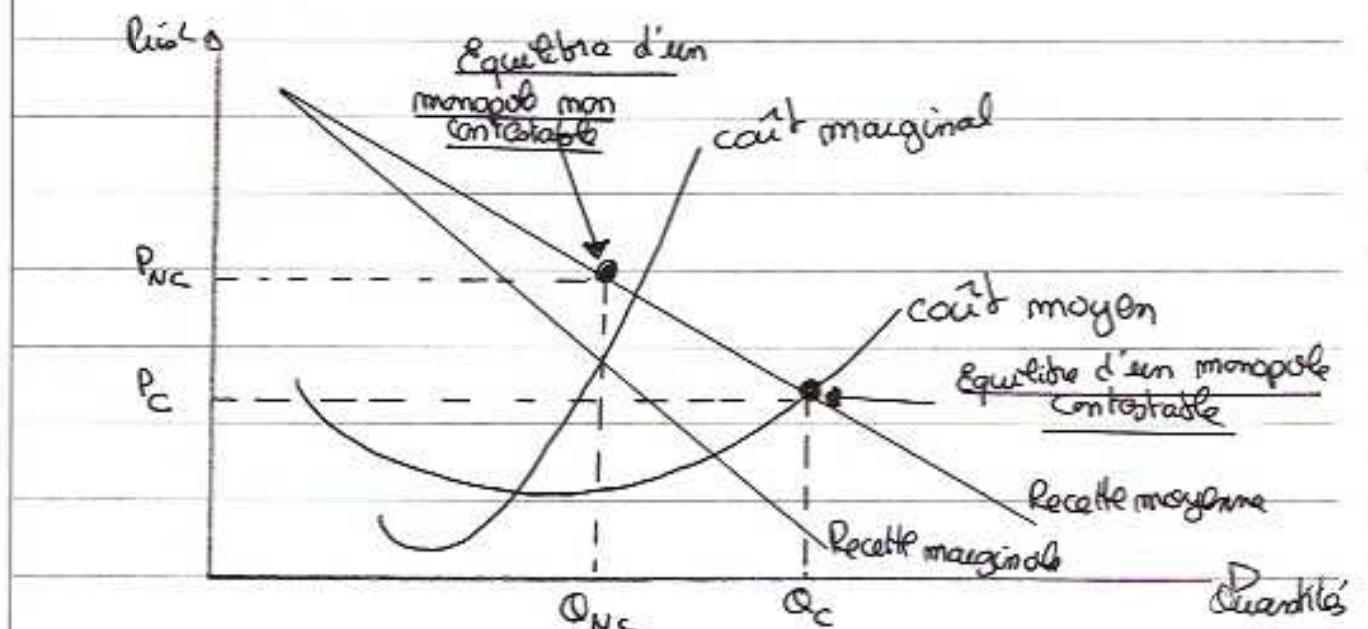
nécessairement le moteur de la croissance économique, la concurrence notamment peut s'avérer plus efficiente, d'autant plus que la concurrence pouvait amener à une inefficacité allocative (cas du monopole naturel). Finalement, ce n'est pas la concurrence per se qui est le véritable moteur de la croissance économique, mais l'existence d'un concurrence potentielle.



La concurrence potentielle devient le véritable moteur de la croissance puisqu'elle favorise l'efficience allocative et informationnelle peut impacter la structure de marché en place (y compris, si elle est monopolistique) (i), et la concurrence ne peut véritablement émerger comme moteur de la croissance économique que si elle fait l'objet d'une adhésion de la population (ii).

La concurrence peut, on l'a vu, s'avérer inefficace pour favoriser la croissance économique, notamment dans le cadre du monopole naturel, c'est alors la concurrence potentielle qui semble le véritable moteur de la croissance économique, dans la mesure où elle concerne toutes les structures de marché et aurait l'efficacité. Cette idée est défendue par BAUDOL, PANZAR, WILLIG (Contestable market and the theory of regulation 1982) via l'idée de contestabilité des marchés qui consiste à permettre le libre entrée et sortie sur le

sur le marché via l'incertitude autour des coûts inécupables (surtout les coûts), ainsi toute firme peuvent entraîner facilement (notamment sans délai) et sortir facilement du marché (sans coûts inécupables, à l'image des compagnies aériennes qui peuvent revendre leur flotte sur le marché de l'occasion), alors si la firme en place décide d'augmenter ses prix, cela va conduire à l'érosion des profits qui va attirer les firmes. En finantant sur le marché va conduire à la baisse du prix, jusqu'à la suppression des profits dans le cadre d'une guerre des prix (modèle de BERTRAND, 1883). La firme en monopole sur un marché contestable, anticipant cette menace, va limiter la hauteur de ses prix et va fixer son prix au niveau du coût moyen. Ainsi, la concurrence potentielle que représentent la possible entrée de firmes suffit à ce que l'entreprise ne soit pas price-maker. Cet effet de la concurrence potentielle améliore alors l'efficacité de la firme qui renforce la croissance économique.



L'équilibre sur les monopoles contestables ou non

- Q_c : quantité
- P_c : prix sur un monopole contestable
- Q_c : quantité
- P_c : prix sur un monopole non contestable

Coller ci-dessous l'étiquette code barre correspondant à l'épreuve

S'il s'agit d'une copie supplémentaire, reportez ici le code à 6 chiffres situé sous le code barre :

766035

Date : 30 avril 2015 Epreuve / Sous épreuve : ESCI ESCP Europe

Code Epreuve : 270

Nombre de copies supplémentaires : 1 (numérotez les pages dans le cadre en bas à droite)

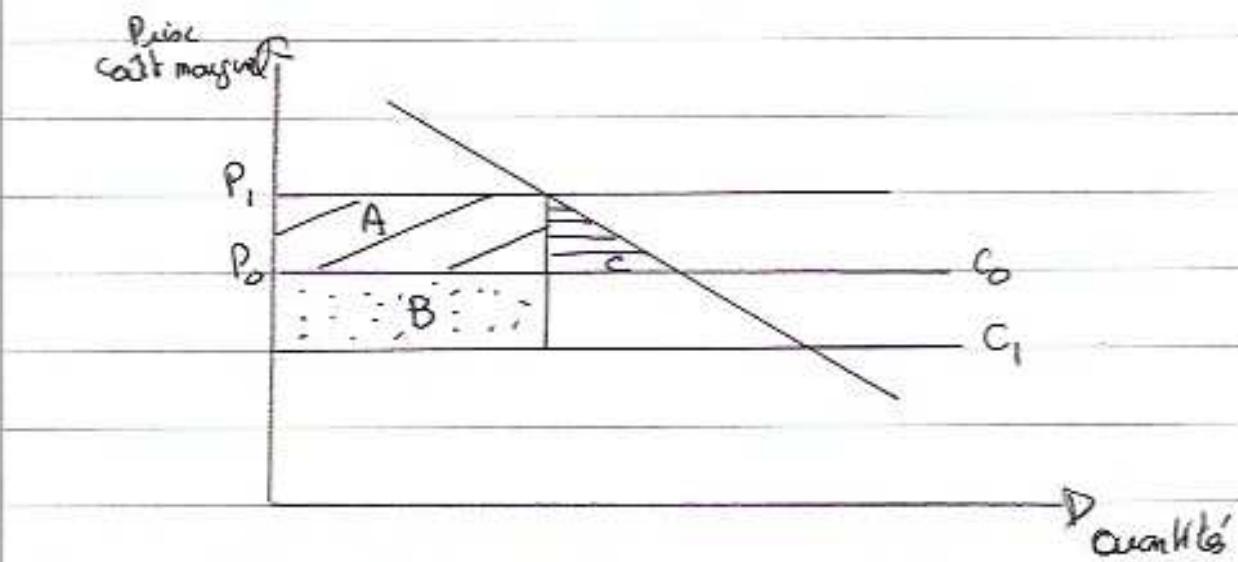
Note

attribuée :

La concurrence potentielle conduit à un abaissement des prix (passage de P_{NC} à P_C) et à une baisse de qualité qui témoignent d'une plus grande efficacité allocative, et que s'oppose aux réfauts en termes de surplus que peut entraîner une concurrence non atomistique. Ainsi, la croissance économique n'est pas impulsée par la concurrence entendue comme CPP (définition des prééclatages existants), mais davantage comme le possible contredit d'un pouvoir de marché qui l'empêche de s'affirmer. Les gains d'efficience informationnelle, allocative et productive mis en avant dans la théorie publique pour des structures atomistiques, peuvent finalement être présent ou non importe quelle structure de marché (dont le monopole) puisque la menace de la concurrence potentielle suffit à ce que l'équilibre de marché coïncide avec celui qui émergerait d'une situation concurrentielle.

Or, finalement la concurrence ne devient le véritable moteur de la croissance économique que si la population la valorise dans la mesure où comme le souligne ARROW la croissance économique est surtout motivée par une attitude des agents économiques. C'est dans cette perspective que peut se poser l'arbitrage entre concurrence et conciliation^{regulation} mis en avant par WILLIAMSON en 1963. En effet, la fusion entre deux firmes

où le coût marginal est identique (c_0), conduisant alors à un pourcentage de marché qui se manifeste par une hausse des prix (P_1), mais la fusion entraîne également une baisse des coûts (c_1) qui conduit à une baisse du surplus du producteur^(B) que peut s'avérer supérieur à la perte nette (c). et donc se traduit par une baisse du bien-être. Cependant cette hausse du bien-être global cache une baisse de surplus du consommateur^(A) au profit de celui du producteur.



L'arbitrage efficacité - équité

de Williamson

Ainsi, dans la mesure où l'adhésion de la population au processus de croissance est essentielle pour sa poursuite, tout mécontentement de la population qui fait d'une redistribution juste inégale pouvant conduire à une mise en place du processus de croissance économique, c'est ce que souligne le rapport sur la croissance et le développement remis en 2008 et sous la direction populaire de SOROUH et SPENCE : l'adhésion de la population pour le processus de croissance. Ainsi, si le bien-être au bénéfice des producteurs à la suite d'une fusion est jugé

unifiée, et peut conduire à un rejet du marché et de l'assurance en place. Ainsi, si la concurrence se met en place (via le rejet de la fusion) c'est le fruit d'une volonté de la population, mais étant donné que l'adhésion de la population à un modèle de développement est fondamentale de caractère, alors la concurrence devient un moteur de la croissance économique. C'est dans cette perspective que peut être entendue la réglementation pour prix cap qui a émergé aux Royaumes-Unis dans les années 80. Cette réglementation qui fixe simplement un prix maximum invite les firms à améliorer leur efficacité pour réduire leurs coûts. Ainsi l'efficacité économique devient être privilégiée par la population britannique. Alors qu'en France, les autorités cherchent à imposer la tarification optimale (celle au coût moyen sans contrainte de rentabilité, ou celle au coût marginal avec subvention par l'Etat valorisée par Maurice ALLAIS (1981), qui témoigne d'une volonté de justice entre puissance et coûts (le prix doit être le reflet d'une structure de coût, peu importe qui gagne au fil du temps pour favoriser la croissance économique). Dès lors, la concurrence ne devient le véritable moteur de la croissance économique que si elle permet une adhésion de la population.

La concurrence potentielle garantit l'efficacité de toute structure de marché nécessaire à la dynamique de croissance, mais c'est surtout au regard de l'adhésion de populations que la dynamique concurrençuelle peut devenir un véritable moteur de la croissance économique.

C'est au-delà de la simple définition de la concurrence comme marché atomistique qu'il faut aller pour faire de la concurrence le véritable moteur de la croissance économique, dans la mesure où certains marchés non-atomistiques et éventuellement plus efficaces peuvent exerciser la croissance économique. C'est donc davantage la concurrence potentielle qui est le véritable moteur de la croissance économique puisqu'elle peut bénéficier de l'avantage de la concurrence atomistique en termes d'efficience allocative et informationnelle, en donnant ainsi la structure de marché la plus propice au marché concerné. Mais, si la concurrence constitue le véritable moteur de la croissance économique, c'est surtout si une adhesion unanime des populations valaisoises cette dynamique de marché, donc sa mise en place favorise la participation de la population aux processus de croissance.